

 <small>ACADÉMIE Grenoble</small> <small>RÉGION ACADÉMIQUE AUVERGNE RHÔNE ALPES</small> <small>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE</small> <small>MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION</small>	2020.04	Continuité pédagogique Enseigner à distance (INSPECTION PÉDAGOGIQUE)	COVID-19 Cellule de continuité pédagogique de l'académie de Grenoble 04 76 74 76 99 continuite-pedagogique@ac-grenoble.fr
--	---------	---	--

Vade-mecum poursuivre la continuité pédagogique pour les personnels enseignants

Fiche n°1- Organiser le travail en asynchrone

Ce document n'a pas de valeur prescriptive, il vous est communiqué **à titre indicatif et ne se substitue pas à la procédure mise en œuvre par chaque établissement** pour la continuité pédagogique avec le déploiement à distance de votre enseignement.

Comment diversifier son enseignement lorsque l'on est à distance et répondre aux besoins différents des élèves ?

Dans le cadre de la continuité pédagogique, il est nécessaire de considérer deux temps : les temps asynchrones et synchrones. Dans le premier cas, qui fait l'objet de cette fiche, l'apprentissage se réalise à partir de supports pédagogiques et de travaux à effectuer communiqués en amont. Cela permet aux élèves de pouvoir s'organiser au mieux à la maison à la fois en termes de choix de la discipline travaillée (le matin, l'après-midi), d'horaires de travail compatibles avec la vie familiale ou encore d'accès à l'ordinateur lorsque le cadre familial le permet, en respectant les délais de retour donnés par le professeur.

Il est conseillé de penser la structuration des séquences en équipes disciplinaires afin de mutualiser les ressources, d'alléger en partie la charge de travail et de pouvoir assurer sur le long terme la continuité pédagogique auprès de chaque élève.

Comme pour le travail conduit en classe, enseigner à distance nécessite de penser à varier les exercices, les supports et les modalités de mise en activité des élèves.

Transposer ses démarches habituelles hors les murs

Dans le cadre d'un travail à distance, il convient de :

- considérer un temps plus flexible : il n'est pas pertinent d'exiger que le travail à la maison (*via* un environnement numérique de travail, la messagerie électronique ou le rendu papier) soit réalisé sur une temporalité courte (le matin pour l'après-midi ou la veille pour le lendemain) ;
- prendre en compte des temps proches de l'emploi du temps habituel ou *ad hoc* des élèves pour la communication du travail et les rendus, en concertation avec l'équipe pédagogique ou le professeur principal;
- diversifier les exercices afin de conserver engagement et motivation des élèves ;
- ne pas dépasser un travail journalier de trois ou quatre heures par jour au total toutes disciplines confondues.

Même si le contexte de continuité pédagogique est porteur, de fait, d'évolutions inédites dans sa pratique, il n'est pas demandé à chacun d'innover. Ce qui est fait en classe peut le plus généralement être transposé hors la classe avec un aménagement :

- Par exemple, dans une phase de fin de séquence, il est évident que les exercices, du manuel scolaire papier ou numérique ou bien issus d'un site internet, peuvent être proposés. Les élèves doivent alors les réaliser à la maison, sur un temps bien établi en amont et connu avant de débiter le travail. La coopération entre élèves peut s'établir ici naturellement, à l'instar de ce qui se joue dans un établissement et dans la classe.

Il serait intéressant aussi de proposer un questionnaire (type quizz ou QCM) pour synthétiser les attentes et les points de compréhension saillants car ces derniers sont moins chronophages pour l'élève mais aussi pour recueillir des indicateurs de participation ou de réussite. Le questionnaire doit lui aussi être accompagné d'une indication sur le temps de réalisation, comme le permet la majorité de ce type d'outils.

- On peut aussi favoriser la sensibilisation ou l'entrée en matières en début de séquence qui passe par l'observation de documents iconographiques ou audiovisuels et réalisable pour tous les élèves disposant d'un accès à Internet. Là encore, il est préférable que l'explicitation des consignes, de la durée de réalisation et de la forme de l'attendu soit fournie en même temps que le travail à effectuer. Cette phase de sensibilisation peut être également associée à un quizz ou quelques questions posées.
- La lecture de documents écrits qui a lieu en classe peut être transposée en demandant de surligner ou réécrire les trois idées essentielles qui répondent à la problématique de la séance.

Ne pas oublier :

- Veiller à réduire le travail demandé : une heure en classe doit correspondre à une demi-heure à la maison selon les recommandations de l'IGESR.
- Veiller à équilibrer la charge de travail entre les différentes disciplines.
- Veiller à proposer un retour, un corrigé, intégré ou non aux activités, pour maintenir la motivation
- Penser à demander un retour réflexif sur la démarche, les difficultés rencontrées, l'aide utilisée lors de la réalisation de la tâche pour renforcer la pratique formative.

Outils mobilisables :

Pour construire des questionnaires ou des exercices : la quizzinière (<https://www.quizziniere.com/>), application développée par le réseau Canopé, permet de créer des exercices intégrant textes, sons, images, vidéo.

Proposer du travail de groupe

1- Organiser le travail coopératif entre élèves :

Précisons ici que nous entendons par travail coopératif le fait pour les élèves de travailler ensemble sur un même sujet. Dans l'optique d'une aide voire d'un tutorat entre pairs, le professeur peut prendre l'initiative de son organisation afin de combler en partie l'absence du contexte collectif de classe ou d'établissement.

A ce stade de l'année, le professeur connaît les difficultés et points forts des élèves et peut constituer des groupes dont les élèves sont complémentaires. En indiquant des rôles asymétriques, par binômes, il peut proposer des exercices qui rendront plus actives les phases de travail et faciliteront les apprentissages.

Quelques pistes :

- créer des questions sur une séance (ou séquence) pour réviser ensemble. Comme chacun sait, la capacité à formuler des questions par l'élève est significative de sa compréhension des notions ou mécanismes en jeu, tout comme la réponse apportée par le camarade ;
- améliorer une production écrite en s'inter-corrigeant, ou en s'évaluant ;
- confronter les points de vue et améliorer l'expression écrite ou orale.

Dans ce cas, l'autonomie laissée aux élèves sur un temps bref. Il s'agit d'une modalité qui s'intègre dans un apprentissage plus global. Il est d'ailleurs possible de ne pas laisser tous les élèves dans le même degré

d'autonomie ~~de la classe ou du groupe~~, en fonction de leur possibilité de communiquer par exemple, ou de « s'inviter » en tant que professeur comme membre d'un binôme.

Ce travail peut avoir des effets très positifs en termes de réussite dans l'apprentissage, de motivation, de socialisation et de développement personnel.

2- Organiser le travail collaboratif entre élèves :

Le travail collaboratif, plus libre dans la forme que le travail coopératif, a davantage pour objectif de mutualiser les connaissances de chaque membre du groupe en vue d'une réalisation commune. Ici, un certain nombre d'innovations intéressantes peuvent être mises en œuvre, en saisissant l'opportunité du temps plus long et autonome qui est laissé aux élèves dans ce contexte. Ce sont généralement les tâches que l'on qualifie de « complexes » comme la compréhension des concepts qui se prêtent à ce travail, au contraire des tâches routinières ou de mémorisation.

Les activités proposées peuvent être de différentes natures et impliquer une partie synchrone (par téléphone par exemple) : rédaction d'une synthèse, d'une argumentation, d'un exposé écrit, effectuer des recherches, un diaporama, etc. Dans le même temps, il peut s'agir de préparer une intervention orale enregistrée ou filmée. Le groupe collaboratif se situe entre 2 et 5 élèves mais la classe peut également constituer un groupe pertinent. Les dispositifs envisageables sont assez connus et pratiqués sous le nom de « travaux de groupes ».

- Ainsi, le dispositif « puzzle » signifie que chaque élève construit individuellement sa participation à une production collective. Muni de ressources identiques ou différentes, chaque élève, membre du groupe, produit une partie de l'objectif de contenu, devenant ainsi « expert ».
- Le dispositif « *learning together* » : dans ce cas, la production collective nécessite une collaboration et des discussions régulières. La rédaction de séquences argumentatives bien structurées peut se faire à plusieurs.

Outils mobilisables :

Pour organiser ses idées de manière collaborative : <https://framemo.org/>

Pour construire une carte heuristique collaborative :

<https://coggle.it/>

Exemple : <http://numeriques.ac-normandie.fr/?Construire-un-schema-heuristique-collaboratif>

Pour une écriture collaborative : le pad.

<https://quotidien.framapad.org/p/9fls-bac-a-sable>

Exemple : <http://espagnol.spip.ac-rouen.fr/?Le-pad-un-outil-d-ecriture-collaborative-pour-vos-classes>

Exemple : <http://www.ac->

[grenoble.fr/disciplines/ses/Content/Pratique/TICE/HN2018/productions/fabien/TES theme12 activites numeriques.compressed.pdf](http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/ses/Content/Pratique/TICE/HN2018/productions/fabien/TES_theme12_activites_numeriques.compressed.pdf)

Ces formes de travail en groupe requièrent certaines conditions de réussite :

- De façon pragmatique, il faut éviter un effectif trop grand ~~grande~~ qui crée des difficultés de gestion des interactions, même si les compétences sont par nature plus nombreuses. Il peut être conseillé de commencer par des binômes si l'habitude n'est pas ancrée parmi les élèves ou dans la classe.
- Au-delà, elles ne fonctionnent que si l'interdépendance est positive : chacun doit comprendre qu'il est nécessaire, mais non suffisant, à l'objectif commun.
- Les interactions doivent être valorisées par le professeur : entraide, échanges de ressources, supposant la confiance entre les membres du groupe
- Si l'autonomie est de mise, le professeur doit rester présent fréquemment pour réguler : ainsi, le pad dispose de l'outil « clavardage » (ou *chat*) qui est accessible aux membres du groupe et au professeur pour suivre les échanges, dénouer des situations problématiques.

Les effets positifs mesurés de l'apprentissage coopératif portent sur :

- la motivation des élèves en lien avec le changement induit par l'exercice demandé,
- la cohésion sociale du groupe et l'entraide entre élèves,
- la réussite globale des élèves. Les compétences transversales travaillées sont à valoriser dans l'évaluation : la maîtrise de la langue, la capacité à communiquer, la créativité.

Ne pas oublier :

- Même dans un travail à distance, il faut garder à l'esprit qu'un élève peut trop largement s'imposer dans ~~prendre le dessus sur~~ un groupe de par son statut, sa popularité, ses compétences, avec des effets tout aussi néfastes qu'en classe.
- Si les fichiers MP4 ou MP3 peuvent être envoyés assez facilement par courriel, le plus souvent les vidéos sont lourdes et nécessitent un dépôt sur un espace numérique partagé. Vérifier que l'ENT de l'établissement ne sature pas.
- L'utilisation de forums, pads etc. nécessite un suivi régulier de la part du professeur et souvent coûteux en termes de temps ; il faut donc veiller à rester modeste sur les objectifs pédagogiques poursuivis.

Différencier pour prendre en compte les besoins des élèves

Présente dans les gestes professionnels habituels, la différenciation pédagogique ne peut que se poursuivre à distance. Comme l'indiquait Philippe Meirieu¹, la pédagogie ne peut être que différenciée, ce n'est pas un choix et chaque enseignant s'adapte aux compétences et savoirs de ses élèves. Tous les enseignants, en réalité, différencient en ne considérant jamais les élèves de la même manière compte tenu de l'hétérogénéité des classes.

Le fait même de mener un enseignement à distance constitue un aspect de la pédagogie différenciée définie comme une « démarche qui cherche à mettre en œuvre un ensemble diversifié de moyens et de procédures d'enseignement et d'apprentissage, afin de permettre à des élèves d'âges, d'aptitudes, de comportements, de savoir-faire hétérogènes, mais regroupés dans une même division, d'atteindre par des voies différentes des objectifs communs et, ultimement, la réussite éducative » selon le Conseil Supérieur de l'Éducation en 2003.

Si la différenciation pédagogique constitue une pratique incontournable afin de répondre aux besoins et acquis différents des élèves, elle mérite d'être explicitée en termes de mise en œuvre effective. Il est envisageable de distinguer quatre axes qui peuvent être associés.

Quatre démarches de différenciation :

- Les contenus :

Les premiers temps de la continuité pédagogique ont généralement porté sur la consolidation des notions ou mécanismes en cours ou étudiés précédemment. Elle a pu permettre d'asseoir les connaissances. Parallèlement, les compétences transversales (mobiliser des connaissances, analyser des documents statistiques variés, argumenter, raisonner rigoureusement, exercer son sens critique, représenter, ...) sont travaillées en lien avec les notions disciplinaires, anciennes ou nouvelles. La nature des exercices ou des documents proposés, leur nombre permettent de différencier les apports auprès des élèves, en fonction de leurs avancées ou de leurs difficultés. Elle est intimement liée à la pratique évaluative, formative ou diagnostique.

Ainsi, la remédiation pourra s'adresser à certains élèves sous forme de capsules audios ou vidéos (intégrées dans des diaporamas), de clavardage autour de l'explicitation des consignes, des lacunes identifiées, des incompréhensions.

1 Philippe MEIRIEU, *L'école, mode d'emploi. Des "méthodes actives" à la pédagogie différenciée*, Paris, ESF éditeur, 1985.

- Les structures :

Il s'agit d'organiser de façon différente les modalités d'organisation des groupes d'élèves. Il est envisageable de constituer des binômes si nécessaire, en insérant des formes implicites de tutorat ou d'assouplir le temps de réalisation possible, vivement conseillé à distance. Pour les élèves à besoins éducatifs particuliers, il convient de prendre en compte leurs capacités dans les rendus possibles.

- Les processus :

Il s'agit de faire varier les démarches des élèves dans l'acquisition d'une même compétence ou de diversifier les démarches didactiques des enseignants. Disposant d'une panoplie de méthodes, les professeurs savent, en fonction des situations rencontrées, puiser dans ce réservoir celle qui convient. La présentation des contenus (schémas, de textes rédigés faisant émerger les connecteurs logiques, de cartes heuristiques) peut être différente, l'initiative laissée aux élèves dans la réflexion. Dans certains cas, la tâche est définie ainsi que les moyens de l'atteindre tandis que dans d'autres situations, l'élève est autonome dans les moyens qu'il utilise pour parvenir à l'objectif fixé. Il en est ainsi d'un exercice de synthèse qui peut être organisé selon différentes formes, avec un étayage plus ou moins grand, seul ou en groupes, ... La capacité d'argumenter peut être travaillée à la suite d'une question-problématique ouverte qui mobilise la recherche personnelle des élèves. Des documents peuvent être proposés sans titre ou à relier à une question générale, des débats préparés peuvent faire suite à un cours afin de travailler la compétence de la maîtrise de la langue, de la réflexion critique, ... Ici, l'articulation entre l'asynchrone et le synchrone occupe une place centrale : la présence du professeur sur les aspects les plus complexes ou cruciaux d'un chapitre fait partie de la démarche réfléchie d'ensemble.

- Les productions :

Il s'agit ici de veiller à varier les productions demandées aux élèves : écrites, orales, sous forme de cartes heuristiques, de croquis, de schémas... Chaque tâche demandée peut mobiliser des compétences différentes. Une vigilance devra être portée auprès des élèves peu équipés ou en difficulté sur les aspects techniques.

En guise de synthèse, le travail asynchrone :

- Constitue la base de la démarche pédagogique à distance ;
- Doit être constitué d'exercices ou de démarches pédagogiques variées afin de maintenir l'attention et la motivation des élèves ;
- Peut être associé au travail en synchrone ;
- Permet de maintenir la différenciation pédagogique en faveur de la poursuite des apprentissages de tous les élèves.